



PROCES-VERBAL

Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves de Notre-Dame du Lac

Du lundi 17 octobre 2022

Concernant l'année Scolaire 2021-2022

En date du 17 octobre 2022, l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves de Notre-Dame du Lac (APENDL) s'est tenue virtuellement par visio-conférence.

Les membres de l'association ont été convoqués par courriel 10 jours précédant ladite assemblée.

A. Accueil des membres et présentation de l'ordre du jour

L'assemblée est présidée par Mme Raquel Guerrero, en sa qualité de Présidente de l'Association. Elle détaille l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale :

1. Remarques d'ouverture de l'assemblée,
2. Présentation des membres du comité,
3. Rapport de la présidence,
4. Rapport des activités pour l'année scolaire 2021-2022 et approbation du procès-verbal de l'AG du 14 octobre 2021,
5. Présentation des états financiers,
6. Programme d'activités pour l'année scolaire 2022-2023,
7. Cotisations des membres pour l'année scolaire 2022-2023, modification des statuts de l'APENDL et votation.



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

B. Ouverture de l'Assemblée

Après avoir présenté une vidéo montrant une partie des nombreuses activités et événements organisés par l'APENDL pendant l'année scolaire 2021-2022, la Présidente remercie tous les participants en ligne présents à cette Assemblée Générale de l'Association.

Elle rappelle également l'existence du site internet www.apendl.com détaillant toutes les informations importantes et toutes les activités de l'APENDL, ainsi que l'adresse email de l'Association : apendlgroup@gmail.com.

C. Présentation de l'équipe 2022-2023

Afin d'organiser les événements prévus et servir au mieux la communauté de NDL, la Présidente présente et propose l'équipe suivante, composée de 14 personnes, pour remplacer la précédente :

Raquel Guerrero	Présidente (membre exécutif)
Frederic Servoin	Secrétaire (membre exécutif)
Sarah Frost	Trésorière (membre exécutif)
Aleksandra Kargina	Co-responsable de l'Escalade
Anne-Sophie Zeller	Co-responsable de l'Escalade
Catherine Giboin	Co-responsable de l'Escalade
Celine Bonna	Co-responsable goûters, co-responsable événements
Sara Bonomi	Co-responsable goûters
Kym Gatefield	Responsable Unicycle et vente uniformes
Maria Schurink	Responsable marketing et réseaux sociaux, co-responsable événements
Rosalinda Sussino	Responsable de la pastorale, co-responsable événements
Natalia Piccolo	Responsable de la production médiatique
Pauline Malnar	Responsable des délégués
Sarah Handasyde-Dick	Responsable tombola

Aucune objection n'a été relevée pour cette proposition.



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

D. Rapport d'activité pour l'année 2021 - 2022

Mme Guerrero présente ensuite le rapport d'activités pour l'année passée.

La Présidente en profite pour remercier les nombreux bénévoles qui ont apporté pendant cette année scolaire leur soutien ainsi que les délégués, personnels de NDL et parents d'élèves.

L'année 2021-2022 a été très chargée pour le personnel, les parents et les enfants, notamment à cause du Covid et des restrictions imposées par les autorités qui ont encore créé des défis importants pour l'organisation d'événements. Le peu de visibilité lié à la crise sanitaire et les possibles annulations de dernière minute ont exposé l'APENDL à des risques de pénalités.

Par souci d'efficacité, nous avons mis en place davantage de moyens de paiements électroniques tels que wix payment et raisenow, notamment pour faciliter les règlements par code QR.

Une conséquence a été l'augmentation significative de notre volume de transactions qui est une des raisons nécessitant un enregistrement auprès du registre du commerce de Genève ainsi qu'une révision des statuts historiques de l'Association (qui datent de 2008).

La Présidente rappelle que pendant l'exercice écoulé, la plus grosse dépense de l'Association a été la fête de fin d'année et insiste sur la nécessité de gérer le budget le plus judicieusement possible. La principale ressource de l'association est la souscription forfaitaire par famille que le bureau souhaite maintenir à 250 francs ; cette contribution volontaire permet à l'association de fonctionner de manière agile en finançant la majorité des dépenses de l'APENDL. Elles incluent l'organisation d'événements pour les parents, des actions caritatives, des activités artistiques et sportives pour les élèves, ainsi que le traditionnel marché de Noël, fête de fin d'année et promotion.

Pour rappel, 75% des 16 événements APENDL de 2021-2022 ont été financés par le forfait (marqué par un astérisque).

1. Petit-déjeuner de bienvenue pour les nouvelles familles *
2. Tour de tramway de Genève pour les enfants *
3. Vente de bureaux
4. Goûter caritatif pour l'association Insieme Geneve*
5. La course de l'Escalade*
6. Le goûter vitaminé chaque mois*
7. La fête des lumières et marché de Noël 2021*
8. Course de ski à Megève*
9. "Peace of Cake" le goûter pour l'Ukraine*
10. Le marathon de Genève*
11. La semaine de la mobilité (Walk to School week)
12. Journée mini-sportive*
13. Unicycle vente d'uniformes



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

14. Promotion des 7eme*
15. Fête de fin d'année de l'école*
16. Contribution des ventes de la Tombola pour l'association caritative Yojoa

Madame Guerrero souligne le succès de la vente des tickets de tombola pour soutenir l'association Yojoa (qui permet aux réfugiés d'apprendre le français) et souhaite renouveler cette opération.

E. Comptes de l'exercice 2021-2022

La présidente invite les membres de L'APENDL à aller sur le site de l'association pour pouvoir consulter le procès verbal de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2021 faire d'éventuelles remarques de modification et l'approuver.

Le document est téléchargeable à l'adresse suivante : www.apendl.com/agm-2022

Aucune objection n'a été relevée pour cette proposition.

La parole est donnée à Mme Sarah Frost, trésorière de l'association en 2021-2022, pour la présentation des comptes de l'année écoulée.

En premier lieu, elle commente le compte de résultat de l'association pour l'année écoulée.

Cette année, nous avons eu un certain succès pour la collecte des forfaits avec 86% de familles qui ont finalement payé ; mais c'était à la toute fin de l'année scolaire.

Pendant l'année 2020-2021, une partie des revenus de l'association a été perçue via paypal et a été labélisée comme tel sans affectation, cette année nous avons choisi de ventiler ces revenus selon leur véritable origine.

La même logique a été appliquée au remboursement des dépenses qui ont été affectés aux centres de coûts correspondants.

En plus des 60000 francs de forfaits perçus, nous avons pu compter cette année sur les ventes en espèces du marché de Noël pour un montant d'environ 4650 francs, ainsi que de près de 8500 francs provenant de la vente de tickets de la fête fin d'année qui a été un succès.

Des ventes annexes comme celles des uniformes, des pupitres, de jouets ont contribué pour près de 4500 francs supplémentaires.

Les deux dernières sources de revenus sont les ventes des tickets de tombola pour 14500 francs environ ainsi que la perception de droits d'inscription et de donations pour plus de 11000 francs.

En ce qui concerne les dépenses de l'année passée, Madame Frost rappelle que le poste le plus important est la fête de fin d'année pour près de 55000 francs. Un état détaillé des différents postes dépensés pour l'organisation de la fête est disponible sur demande.



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

Le second poste de dépenses par ordre d'importance est celui des dons caritatifs pour environ 13000 francs ; elle est en fait quasiment indolore pour le budget de l'association qui a perçu au préalable des dons dans le but de soutenir la cause Ukrainienne ainsi qu'une école au Liban. Les postes suivants sont par ordre décroissant la promotion des 7eme, le marché de Noël, les dépenses informatiques ainsi que celles liées à la course de l'Escalade.

L'exercice affiche un résultat net négatif d'environ 9700 francs, cf. tableau ci-après :

	30-Sep-22		30-Sep-21	
Income				
Forfait	CHF	60'421.50	CHF	39'536.74
Income from Paypal	CHF	-	CHF	2'924.09
Xmas market - cash sales	CHF	4'654.20	CHF	7'994.00
Event Fees Income				
End Of Year Party Tickets	CHF	8'448.53	CHF	-
Sales - retail	CHF	4'467.51	CHF	1'082.00
Total Income	CHF	77'991.74	CHF	51'536.97
Gross Profit	CHF	77'991.74	CHF	51'536.97
Expenses				
APENDL EVENTS			CHF	4'593.88
7E Promotion	CHF	7'492.73	CHF	-
Apendl Gva Marathon	CHF	2'382.65	CHF	-
End Of Year Party	CHF	54'924.00	CHF	-
Escalade	CHF	6'038.40	CHF	-
Events - Toy Sale Corsier	CHF	80.00	CHF	-
Events - Tram Ride	CHF	824.00	CHF	-
Marche De Noel	CHF	6'398.32	CHF	-
Mass	CHF	546.61	CHF	-
Ski Megeve	CHF	4'354.17	CHF	-
Sports Day	CHF	1'904.06	CHF	-
Bank Charges	CHF	348.42	CHF	156.16
Charity Donation	CHF	12'947.44	CHF	8'424.79
Gouter Vitamin	CHF	3'835.00	CHF	4'531.24
Expense reimbursement	CHF	-	CHF	5'218.51
Food and Drink	CHF	-	CHF	4'166.82
Gift Expenses	CHF	1'345.00	CHF	6'920.27
IT SERVICES	CHF	6'267.61	CHF	1'617.57
Accounting Services	CHF	488.20	CHF	-
RaiseNow Fees	CHF	741.78		
Paypal fees	CHF	164.50	CHF	118.00
Total Expenses	CHF	111'082.89	CHF	35'747.24
Other Expenses				
Other Operating Expenses	CHF	1'266.43	CHF	-
Tombola Expenses	CHF	1'087.05	CHF	-
Total Other Expenses	CHF	2'353.48	CHF	-
Other Income(Loss)				
Tombola Income	CHF	14'596.98		
Other Income	CHF	11'124.78	CHF	100.00
Total Other Income(Loss)	CHF	25'721.76	CHF	100.00
Net Earnings		-9'722.87		15'889.73



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

En second lieu, la Trésorière commente le bilan de l'association pour l'année écoulée.

Sans surprise la trésorerie de l'Association est en baisse d'environ 10000 francs par rapport à l'année dernière ce qui correspond au report du résultat net : la somme des actifs s'élève à environ 80000 francs.

En comparaison avec l'année précédente où très peu d'évènements avaient été organisés pour cause de crise sanitaire, l'année 2021-2022 a été plus active et donc sujette à plus de dépenses. Le bilan affiche également un peu plus de 1100 francs de compte fournisseur dû ainsi que des capitaux propres d'environ 80700 francs, cf. tableau ci-après.

Association des parents d'eleves de Notre Dame du Lac Balance Sheet

As of September 30, 2022

	30-Sep-22	30-Sep-21
Assets		
Current Assets		
Cash and cash equivalents	78'453.17	88'551.19
Paypal account	1'845.07	2'924.00
Total Current Assets	80'298.24	91'475.19
Total Assets	80'298.24	91'475.19
Liabilities and shareholder's equity		
Liabilities		
Current Liabilities		
Expenses Payable	1'163.08	
Shareholders' equity:		
Net Income	-9'722.87	15'972.63
Capitaux d'ouverture		0.00
Retained Earnings	91'475.19	75'502.56
Total shareholders' equity	81'752.32	91'475.19
Total liabilities and equity	82'915.40	91'475.19

Le bilan montre un déséquilibre de 2617 francs pour cause de frais bancaires non comptabilisés et de frais de transfert de TWINT RaiseNow, Wix (notre système de paiement par carte de crédit en ligne) et PayPal ; les frais de ces plateformes varient de 2.5% to 4.9%. Pour 2022-2023, nous avons corrigé cette erreur.



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

Enfin, la Trésorière récapitule les différentes actions de l'année passée, classées par profitabilité. Certains événements sont par nature déficitaires comme par exemple l'Escalade là où d'autres comme la vente d'uniformes ou encore la tombola ont vocation à être excédentaires, cf tableau ci-après :

Detail	Credit	Debit	Balance
7e Promotion	CHF 0.00	-CHF 7'492.73	CHF -7'492.73
APENDL GVA MARATHON	CHF 657.00	-CHF 2'382.65	CHF -1'725.65
Desk Sales	CHF 911.52	CHF 0.00	CHF 911.52
Donations	CHF 5'800.00	-CHF 12'947.44	CHF -7'147.44
End of Year Party	CHF 8'448.53	-CHF 55'037.60	CHF -46'589.07
Escalade	CHF 90.00	-CHF 6'038.40	CHF -5'948.40
Ski Megeve	CHF 2'326.00	-CHF 4'354.17	CHF -2'028.17
Events - Toy Sale Corsier	CHF 412.50	-CHF 80.00	CHF 332.50
Events - Tram Ride	CHF 225.00	-CHF 824.00	CHF -599.00
FORFAIT	CHF 60'671.50	-CHF 250.00	CHF 60'421.50
General NDL / Misc	CHF 0.00	-CHF 1'266.43	CHF -1'266.43
Gouter Vitamin	CHF 0.00	-CHF 3'835.00	CHF -3'835.00
IT / Accounting	CHF 30.00	-CHF 5'980.13	CHF -5'950.13
Marche de Noel	CHF 4'654.20	-CHF 7'743.32	CHF -3'089.12
Mass	CHF 0.00	-CHF 546.61	CHF -546.61
Peace of Cake Sales	CHF 262.50	CHF 0.00	CHF 262.50
Sports Day	CHF 0.00	-CHF 1'904.06	CHF -1'904.06
Tombola	CHF 14'596.98	-CHF 1'087.05	CHF 13'509.93
Uniform Sales	CHF 4'213.02	-CHF 1'252.03	CHF 2'960.99
	CHF 103'298.75	-CHF 113'021.62	CHF -9'722.87

F. Activités pour l'année scolaire 2022-2023

Le planning (disponible sur le site de l'Association) et présenté par la Présidente intègre une trentaine d'évènements comme suit, dépendant d'une part du succès de la campagne de récolte des forfaits pendant le trimestre en cours, d'autre part de la maîtrise des coûts dans un climat économique inflationniste :

Septembre 2022

- Jeudi 15 septembre Petit-déjeuner de bienvenue APENDL dans la Salle Polyvalente

Octobre 2022

- Lundi 17 octobre AG de l'APENDL par vidéoconférence
- Mardi 18 octobre le goûter vitaminé
- Jeudi 20 octobre - Conférence des parents avec Tobias Tonson La Tour. "La cybersécurité pour les parents". Lieu : Salle Polyvalente



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

Novembre 2022

- Mercredi 9 novembre Vente d'uniformes d'occasion à la cantine de la maternelle 8h - 10h
- Jeudi 10 novembre Vente de gâteaux caritative
- Lundi 14 novembre activité bricolage de l'APENDL à l'heure du déjeuner pour l'association Love Therapy Zero
- Jeudi 17 novembre activité bricolage de l'APENDL à l'heure du déjeuner pour l'association Love Therapy Zero
- Mercredi 23 novembre 13h30 - 16h Atelier APENDL de bricolage de Noël
- Mercredi 30 novembre 13h30 - 16h Atelier de bricolage de Noël APENDL

Décembre 2022

- Dimanche 4 décembre Journée de course de l'Escalade
- Mercredi 7 décembre Marché de Noël et journée du pull de Noël
- Lundi 12 décembre déguisement de l'Escalade
- Mardi 20 décembre la messe de l'école
- Mardi 20 décembre le goûter vitaminé

Janvier 2023

- Mardi 31 janvier le goûter vitaminé

Février 2023

- Vendredi 17 Gouter de carnaval
- Mardi 28 février le goûter vitaminé

Mars 2023

- Mercredi 1er mars Collecte / vente d'uniformes d'occasion
- Dimanche 5 mars Course de ski TBC
- 14 mars 2023 Journée internationale des maths
- Mardi 28 mars le goûter vitaminé

Avril 2023

- Mardi 25 avril le goûter vitaminé + Tournoi de football pour enfants TBC

Mai 2023

- Dimanche 6 mai course junior du marathon de Genève
- Mardi 30 mai le goûter vitaminé
- Journée des mini-sports
- Semaine de la mobilité "Walk to school" 8- 12 mai
- Vente caritative de gâteaux



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

Juin 2023

- 7eme promotion
- Fête de fin d'année de l'école
- La tombola

G. Fixation du montant de cotisation / forfait pour l'année 2022-2023

La Présidente rappelle son souhait de conserver le forfait actuel à 250 francs par famille, qui se décompose ainsi :

- 130 francs correspondant à 2 entrées à 65 francs pour la fête de fin d'année
- 90 francs de cotisation annuelle APENDL
- 15 francs correspondant à 3 goûters caritatifs
- 15 francs correspondant à divers jeux et animations pendant l'année

La participation demeurant volontaire, les familles non intéressées doivent se signaler par email auprès de l'APENDL.

Remarques de Mme Nadya Wells :

Pour de nombreuses familles de NDL, cette contribution est indolore mais pour d'autres le montant du forfait est significatif et est un sujet sensible qui a été plusieurs fois mentionné à Mme Wells : imposer une cotisation par famille et pas par enfant discrimine les familles monoparentales ou celles n'ayant qu'un seul enfant à l'école par rapport à celles en ayant plusieurs scolarisés. Comme elle le fait remarquer depuis 3 ans, passer d'une logique par famille à une logique par enfant est plus égalitaire et permettrait au final de récupérer les mêmes revenus pour l'association, voire plus, sans pénaliser certaines familles, notamment à travers les 130 francs provisionnés pour la fête de fin d'année.

Madame Wells commente également l'impact de cette fête sur le résultat opérationnel 2021-2022 de l'Association : de son point de vue, l'événement est devenu au fil des ans de plus en plus spectaculaire, coûteux, et devrait être financé différemment, sans nécessairement avoir recours aux forfaits. Ainsi elle propose que le forfait n'inclut plus les tickets d'entrée à la fête de telle façon que les familles puissent librement choisir combien de tickets elles achèteraient sachant qu'il est nécessaire de récolter les fonds en amont pendant le premier trimestre de l'année scolaire.

Madame la Présidente explique que le sujet de la fête de fin d'année est récurrent et que de nombreuses familles consultées l'année dernière souhaitaient que l'évènement demeure important. Il est rappelé que l'association souhaite agir pour l'intérêt du plus grand nombre mais entend tenir compte d'avis différents ou de situations familiales spécifiques.

La Présidente insiste sur le fait que l'Association n'a pas les ressources humaines ni le budget pour avoir plusieurs tarifications selon les familles et situations personnelles et doit s'en tenir à un schéma le plus simple possible. Le fait de passer à une facturation par enfant et non par famille aurait un impact sur les fonds collectés et donc le bon fonctionnement de l'Association.



Association des Parents d'Élèves de Notre-Dame du Lac

La fixation du forfait à 250 francs est mise au vote et approuvée par 17 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention. Le forfait de CHF 250 sera donc maintenu pour l'année 2022-2023.

H. Modification des statuts de l'Association

La Présidente rappelle que les statuts historiques datent de 2008 et doivent être mis à jour pour enregistrement auprès du RC de Genève, le projet des statuts a été mis en ligne sur le site de l'Association.

A la demande de Monsieur Nové-Josserand, la Présidente donne lecture de l'Article 3 du projet de statuts de l'APENDL :

« L'Association a pour buts notamment :

- d'établir une collaboration avec la direction de l'établissement et le corps enseignant en vue de développer de bonnes conditions d'éducation et d'études à l'Institut, ainsi que de promouvoir toutes activités scolaires et parascolaires.
- d'assurer l'information des parents sur les sujets intéressant l'Institut, de relayer les opinions et propositions émanant des parents.
- de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'Institut International Notre Dame du Lac et au bien-être des enfants qui la fréquentent.
- de soutenir l'Institut et d'apporter son expertise dans la réalisation de projets communs. »

La modification des statuts est mise au vote et approuvée par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

La Trésorière parcourt les annexes et se tient à disposition pour d'éventuelles questions. La Présidente remercie tous les participant(e)s à cette Assemblée Générale et invite les Parents à consulter régulièrement le site de l'Association où ils pourront trouver toutes les informations nécessaires.

Cologny, le 9 novembre 2022

Raquel Guerrero
Présidente

Frederic Servoin
Secrétaire